

À Hérouville, la reconstruction de l'école Montmorency est différée



Le groupement Chabanne architecture ne sera pas retenu dans le projet de reconstruction de l'école Montmorency à Hérouville (Calvados). Ville d'Hérouville

Lors du conseil municipal du lundi 5 juin 2023 d'Hérouville (Calvados), le projet de reconstruction de l'école Montmorency a été abordé par les élus. En raison d'une hausse substantielle des coûts des travaux, le lauréat du concours, le groupement Chabanne architecture, n'est pas retenu.

La séance du conseil municipal d'Hérouville (Calvados) du lundi 5 juin 2023 s'est déroulée en deux parties. Convoqués dès 18 h, les élus ont assisté à la présentation du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) de la communauté urbaine Caen-la-Mer.

Des échanges ont suivi cette présentation, concernant le Plan d'urbanisme intercommunal valant Programme local de l'habitat et plan de mobilité (PLUi-HM). Il est consultable sur pluih-caenlamer.fr

Inscriptions scolaires pour Lebisey

Pendant la seconde partie de la séance, à partir de 20 h 30, 29 points ont été proposés à l'approbation du conseil. Au préalable, la fermeture de l'école maternelle de Lebisey a de nouveau suscité le débat.

La Ville se trouve confrontée au modèle de sa construction historique des années 1960, qui pourrait se résumer à « un quartier, une école ». L'évolution démographique, avec une baisse de la natalité, oblige à la fermeture ou au regroupement d'écoles. Les élus de l'opposition demandent des précisions sur le report des inscriptions dans les écoles Boisard et Claudie-Haignéré.

La reconstruction de l'école Montmorency différée

Le projet de reconstruction du groupe scolaire Montmorency sur le site actuel de l'école maternelle rencontre un problème majeur. Le groupement Chabanne architecture, lauréat du concours, ne sera pas maintenu pour conduire le projet, dont le coût était estimé en mars 2022 à 5 200 000 € HT.

Lire aussi : [14 auteurs invités pour le premier salon du livre à Hérouville samedi](#)

Un an plus tard, le groupement Chabanne présentait un chiffrage des travaux estimé à 6 451 000 € HT. Cette augmentation substantielle (24 %) a conduit le conseil à déclarer sans suite, pour motif d'intérêt général, la procédure avec le concepteur du projet. Si le projet n'est pas abandonné, il faudra compter un retard de près d'un an pour sa réalisation.

Politique de la ville 2023

Dans le cadre de la politique nationale de la ville et de la cohésion urbaine, les contrats de ville pour la période 2019-2022 ont été prorogés jusqu'en 2023.

Lire aussi : [Hérouville-Saint-Clair. Forum des métiers pour la classe prépa du lycée Allende](#)

[Hérouville](#) adopte la programmation du Comité de pilotage du contrat de ville [Caen-la-Mer](#) et complète le financement de l'État par le vote de sa contribution à hauteur de 66 500 €. Il s'agit du total des subventions attribuées aux associations menant des actions rattachées à la politique de la ville.

Aide exceptionnelle à la rénovation thermique

La résidence Arcole, 11 bâtiments, 363 logements, mène un projet d'ampleur de rénovation thermique. La Ville a décidé d'attribuer une enveloppe de 90 000 € aux 48 propriétaires occupants de cette résidence, à répartir selon des critères définis.